



COMMUNIQUÉ de PRESSE

Paris, le 19 novembre 2018

Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes : la CFDT Fonctions publiques signera l'accord Égalité professionnelle

Les fédérations de la CFDT se sont très largement prononcées en faveur de la signature du projet d'accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la Fonction publique.

Elles ont ainsi considéré que la négociation a permis de construire un projet plus engageant que l'accord de 2013 en actant des avancées plus concrètes sur l'égalité salariale, les déroulements de carrière, les organisations du travail, la prise en compte de toutes les formes de parentalité, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Pour autant, cette décision ne fait pas oublier les revendications qui sont encore insatisfaites, notamment en matière de révision des grilles de rémunérations des corps et cadres d'emplois les plus féminisés.

Enfin, la CFDT Fonctions publiques regrette vivement que le Gouvernement n'ait pas fait le choix de la même méthode - la négociation plutôt que la concertation - pour construire un projet de loi « Fonction publique » qui tienne compte de la parole des organisations représentatives.

L'engagement de la CFDT pour l'égalité entre les femmes et les hommes n'occultera rien des désaccords sur d'autres sujets ayant trait au dialogue social, au recours au contrat, aux rémunérations et au pouvoir d'achat.

Les équipes CFDT revendiqueront auprès de l'ensemble des employeurs, sur les trois versants de la Fonction publique, des plans d'actions forts et innovants, couvrant tou.te.s les fonctionnaires et contractuel.le.s.

Contact presse :

Mylène JACQUOT, Secrétaire générale

06 08 76 67 27